

# « Vérité, indépendance, pluralisme, image... éthique »

Les questions posées au journalisme sont aussi incessantes que multiples. L'apparition puis la consécration du Web ont bousculé le monde de l'information. Dans le même temps, la courbe de la confiance accordée aux médias peut connaître des embellies, mais elle demeure problématique, fragile. Une crise est bel et bien là avec ses développements parfois souriants, souvent dommageables, toujours plus passionnants. De fait, voici le journalisme renvoyé à lui-même, intensivement interrogé.

Ce n'est pas une première. En 1897, Henry Bérenger, l'un des rédacteurs de la *Revue bleue*, écrivait ces quelques mots qui font encore écho : **« Il y a une crise de l'école, il y a une crise du Parlement. Il y a une crise de la presse... Elle contraint tous les intellectuels à réfléchir sur les conditions faites au journalisme contemporain, et sur les moyens de l'améliorer... »**

Fausse nouvelles, scandales financiers, sensationnalisme... Sous la III<sup>e</sup> République, la presse naissante fut sommée de s'expliquer sur « ses responsabilités ». La confiance s'effritait déjà. Après le « bourrage de crâne » de la Grande Guerre dénoncé par Albert Londres, l'une des premières chartes éthiques au monde a été rédigée en 1918 par le tout récent Syndicat National des Journalistes.

France Télévisions et RetroNews, le site de presse de la BnF, se sont associés pour raconter cette histoire en 12 tableaux. Une série de modules vidéo diffusée sur franceinfo canal 27 accompagne cette exposition.

Remerciements aux auteurs Christian Delporte – *Les Journalistes en France* (Seuil) – et Christophe Charle – *Le Siècle de la presse* (Seuil).

# G A Z E T T E .



LE Roy de Perse avec 15. mille chevaux & 50. mille hommes de pied assiege Dille à deux iournées de la ville de Babylonie : où le grand Seigneur a fait faire commandement à tous ses Ianissaires de se rendre sous peine de la vie, & continuë nonobstant ce divertissement-là à faire toujours vne aspre guerre aux preneurs de Tabac, qu'il fait suffoquer à la fumée.

De Constantinople le 2. Avril 1631.

Sa Saincteté a finalement receu les articles & conditions accordées concernant la paix si long temps attenduë en Italie. Il est survenu dans Madril vn accident de feu qui a fort endommagé l'hostel du Comte Olivarez, & le Palais Royal. Sa Majesté Catholique a pourveu le Marquis d'Ayton de la charge de General de la marine en la coste de Flandres, & a envoyé Dom Ferdinand Contieras pour hastier le partement de la flotte de Vestinde. Le Clergé contribuë en Portugal deux cens vingt-cinq mil escus pour subvenir à la necessité presente des affaires.

De Rome le 26. Avril

La ville d'Ulm a refusé ouvertement la contribution que le Commissaire Imperial luy demandoit, & respondu au Magistrat qu'ils acceptoyent la resolution de l'assemblee de Lipsic. On fait marcher contr'eux les Regimés d'Italie: Mais on croit que le passage leur sera refusé par ceux de Sueve & Franconie, qui ont desia leué force Soldats.

De la haute Allemagne le 30. Avril.

Les Imperialistes se sont icy arrestez apres la prise de Francfort sur Oder, & attendent mille Hongrois qui se ioindront à la garnison de Tilly les doit grossir, capables

De Freistad leur doit enuoyer, en Sylefie le 1. May. autres troupes dõt aux Suedois entrez

1631

☞ En une seule chose ne céderai-je à personne, en la recherche de la vérité. ☞

☞ L'histoire est le récit des choses advenues : la gazette seulement le bruit qui en court... elle ne ment pas, même quand elle rapporte quelque fausse nouvelle qui lui a été donnée pour véritable. ☞

**Renaudot**

Avec *Le Mercure françois*, la *Gazette* est présentée comme le premier périodique français. Elle est née d'un privilège royal, à la demande de Richelieu. C'est donc dans le champ de

la politique que le journalisme fait ses premiers pas, sous la direction de Théophraste Renaudot, qui affirme néanmoins une distance avec le pouvoir de l'État.

# JOURNAL

DE LA

## LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Celui qui veut opposer quelques limites à cette Liberté, a des vains sa étouffer, et des mensonges afin de propager. (FRÉRON. *Disc. à la Conv. Séance du 9 Fructidor.*)

*Du 17 Fructidor, an 2<sup>me</sup>. de la République*

J'ouvre une tribune pour plaider les droits de la presse. Je fixe un point pour lui rallier un bataillon de défenseurs.

A cette mesure est attaché, j'ose le croire, le triomphe de la liberté publique. Depuis que Merlin de Douay nous a donné (séance du 4 fructidor) par une loi si sage et si difficile à faire, de puis que cette difficulté

1794

🗨️ *J'ouvre une tribune pour plaider les droits de la presse. Je fixe un point pour lui rallier un bataillon de défenseurs.* 🗨️

**Gracchus Babeuf**

Quelques semaines après la chute de Robespierre, le 9 thermidor an II, la presse se libère à nouveau. Les titres se multiplient.

Gracchus Babeuf (1760-1797) lance le *Journal de la liberté de la presse* le 3 septembre 1794, qui deviendra en novembre 1795 *Le Tribun*

*du peuple ou le Défenseur des droits de l'homme*. Celui qui sera guillotiné le 27 mai 1797 suite à la Conjuraison des Égaux, rédige seul ce périodique de combat, tiré à deux mille exemplaires «à l'imprimerie Guffroy, rue Honoré, n°35».



# LE CONSTITUTIONNEL,

JOURNAL DU COMMERCE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

On reçoit les réclamations des personnes qui ont des griefs à exposer, et les avis qui peuvent intéresser le public. On s'abonne au bureau du journal, rue Montmartre, n. 121, où l'on reçoit les annonces dont l'insertion est jugée convenable par les gérans, à raison de 1 fr. 50 c. la ligne. Prix de l'abonnement : 20 fr. pour 3 mois, 40 fr. pour 6 mois, et 80 fr. pour l'année. Les lettres, paquets et argent doivent être adressés, francs de port, au Directeur du CONSTITUTIONNEL, rue Montmartre, n. 121.

## Intérieur.

PARIS, 28 JUILLET.

**La force matérielle seule a pu empêcher jusqu'à présent LE CONSTITUTIONNEL de paraître; il ne cessera jamais d'être voué à la sainte cause de la liberté**

Le pacte d'alliance est rompu; on sait qu'elles indignes mains l'ont brisé. Lâches, autant que cruels, ils ont recours à la force brutale, et déjà le sang de vos enfans, de vos femmes, de vos amis, de vos concitoyens a inondé les rues de la capitale; mais les véritables Français ont couru aux armes; les soldats

français, citoyens aussi, ont prouvé qu'ils appartaient, non à une implacable faction qui rend enfin le dernier soupir; mais à la France, à la France seule qui appelle aujourd'hui tous ses enfans.

A les entendre nos braves soldats d'Alger n'auraient été glorieusement porter la civilisation sur les rivages africains que pour aller y chercher la barbarie, l'esclavage, afin de venir les implanter en France. Nos braves sont indignement calomniés; si quelques-uns d'entr'eux reviennent, ils courront tous sous les drapeaux de la France.

Nous sommes déjà vainqueurs; la tyrannie se cache dans l'ombre et fuit.

Le soleil de la liberté luit brillant sur nos têtes; il éclaire le dernier jour de la l'oppression, pour renaitre resplendissant et assister au triomphe à jamais assuré de la liberté.

Le premier sentiment qui ait frappé une grande nation qu'on insultait a été l'étonnement et la stupeur. La consternation a été courte. Deux jours ne sont pas écoulés depuis la promulgation des ordonnances Polignac, et déjà Paris tout entier, Paris, dans une unanimité de volonté, où il ne s'était point rencontré depuis la glorieuse année 1789, proclame son indignation. Le commerce ferme ses ateliers, les gardes nationales courent aux armes, et ce soir la force légale opposée à la force brutale aura rétabli l'ordre troublé un moment par le délire de cinq ou six misérables décorés du nom de ministres.

A onze heures du matin, tous les gardes nationaux étaient

déjà réunis dans le faubourg Saint-Germain. Les dignes jeunes gens des écoles de médecine et de droit couverts presque tous d'un habillement uniforme, armés de pistolets de combats et d'armes prises chez un grand nombre d'armuriers, qui les ont livrés sans résistance et sans vouloir en accepter le prix se joignaient à cette opposition généreuse. Honneur à qui combattra pour la cause; payée du sang de nos pères et achetée par nous-mêmes, et de tant de sacrifices et de résignation depuis seize années! il est temps de nous montrer dignes du nom français.

Les agens du pouvoir, aussi lâches qu'ils étaient insolens sont en fuite de toutes parts. Ils appellent en s'éloignant des troupes qui seront reçues dans nos murs comme des frères.

— Les députés de la France sont réunis dans ce moment. Ils rédigent une protestation contre le coup d'état et dans lequel ils déclarent que le Roi n'est pas libre.

— Un bataillon du 53<sup>e</sup> régiment de ligne défile sur les boulevards des Italiens, confondu avec le peuple. Il est accueilli par de vives acclamations; on entend partout répéter *vive la ligne!*

— Rouen et Orléans sent aux armes. Point de résistance, elle eut été vaine. Le Drapeau français flotte dans ses deux ville...

— Toutes les légions de la garde nationale, si indignement dissoutes, sont sur pied, en uniforme et en armes. Le tambour bat.

**La seconde édition est sous presse**

# 1830

☞ Nous sommes déjà vainqueurs; la tyrannie se cache dans l'ombre et fuit. ☛

**La rédaction du journal**

En pleine Restauration, le roi Charles X signe des ordonnances liberticides dont l'une prévoit la suspension de la liberté de la presse. Les journalistes engagent la révolution; leur fronde immédiate contre la censure fusionne avec le mécontentement de la rue. Au cours

des Trois Glorieuses, du 27 au 29 juillet 1830, la censure s'exerce sur les titres de presse allant jusqu'au saccage des imprimeries. Alors que les barricades s'érigent à Paris, la presse, comme ici *Le Constitutionnel*, devient partie prenante de la révolution.

# Le Petit Journal

Bureaux : rue de La Fayette, 61  
Librairie du Petit Journal

Abonnements Paris  
TROIS MOIS..... 5 FR.  
SIX MOIS..... 9 FR.  
UN AN..... 18 FR.

QUOTIDIEN  
UN NUMÉRO : 5 CENTIMES

Abonnements Départ  
TROIS MOIS..... 6 FR.  
SIX MOIS..... 12 FR.  
UN AN..... 24 FR.

Septième Année : n° 2,438  
Vendredi 24 Septembre 1869

L'abondance des détails que nous publions sur l'assassinat des six victimes de Pantin, nous force à retarder la publication du Souvenir judiciaire.

## Tirage du Petit Journal NUMÉRO D'HIER

Jamais crime n'a excité à ce point l'émotion et la curiosité.

Tout autre événement passe inaperçu; on peut dire qu'à Paris comme dans toute la France, on ne s'occupe pas d'autre chose. Les moindres informations, les plus minutieux détails de l'instruction judiciaire sont aussitôt connus, propagés de bouche en bouche et servent d'aliment à l'anxiété générale. Les jour-

Et ce qui est plus épouvantable encore... la qualité des meurtriers : UN MARI! UN PÈRE! UN FILS! UN FRÈRE!...

De quoi pourrais-je m'occuper aujourd'hui, si ce n'est de cette terrible affaire, de cette mystérieuse tragédie.

Je reprends donc mon récit où je l'ai laissé hier, en m'attachant à donner les détails les plus minutieux mais en même temps les plus précis.

\*\*\*

Il importe de se mettre en garde contre les récits fantaisistes, si intéressants soient-ils.

Peut-être avez-vous lu dans quelque journal la nouvelle suivante :

Un boucher du faubourg Saint-Antoine, en voyant la femme assassinée, s'est écrié : « C'est ma sœur! ma pauvre sœur!... Je l'attendais; elle devait être la marraine de mon enfant! »

J'ai raconté hier comment la justice avait été mise sur la voie; je dois ajouter que le maître de l'Hôtel du Chemin de fer du Nord, boulevard Denain, 12, par son intelligence et son activité, a été d'une grande utilité dans l'enquête judiciaire.

On sait que Jean Kinck, jeune homme d'une vingtaine d'années, était descendu à l'hôtel du Chemin de fer du Nord il y a quelques jours;

Que dimanche dernier une dame, accompagnée de cinq enfants, était venue le demander. Ne l'ayant pas trouvé, elle s'était retirée, annonçant qu'elle reviendrait :

Depuis, on ne l'a plus revue. Ou plutôt on a retrouvé son cadavre mardi, dans une basse fosse, à Pantin...

\*\*\*

J'ai négligé hier un passage du récit

De la barrière part une grande route conduisant à la station de Pantin; C'est dans cette route que débouche le Chemin vert, sur le bord duquel ont été trouvés les cadavres.

Il est donc plus que probable que la fosse avait été creusée d'avance.

Cette supposition est pleinement confirmée par la Gazette des Tribunaux de ce matin. Ce journal, qui ne parle jamais qu'à bon escient et qui s'était abstenu jusqu'ici, entre aujourd'hui dans de grands détails.

\*\*\*

Après avoir raconté le séjour de Jean Kinck à l'hôtel du Chemin de fer du Nord, la Gazette des Tribunaux ajoute :

Le meurtrier était donc ce jeune homme; du reste, le lundi matin, il revint à l'Hôtel du Chemin de fer du Nord pour y changer de vêtements, partit ensuite et ne revint plus; or, ces vêtements étaient tachés de sang.

Deuxième année. — Numéro 446

LE NUMÉRO 15 CENTIMES  
(Départements et gares : 20 c.)

ABONNEMENTS (Paris)

Un an, 54 fr. — Six mois, 27 fr. — Trois mois, 13 fr. 50

ANNONCES

MM. Ch. Lagrange, Cerf et C<sup>o</sup>, 6, PLACE DE LA BOURSE

Les manuscrits ne sont pas rendus

Administration, 13, rue de la Grange-Batelière.

EDMOND TARBÉ, Directeur-Gérant.

Rédaction, 13, rue du Helder.

# Le Gaulois

Vendredi 24 Septembre 1869

LE NUMÉRO 15 CENTIMES  
(Départements et gares : 20 c.)

ABONNEMENTS (Départements)

Un an, 64 fr. — Six mois, 32 fr. — Trois mois, 16 fr.

ANNONCES

MM. Ch. Lagrange, Cerf et C<sup>o</sup>, 6, PLACE DE LA BOURSE

Les manuscrits ne sont pas rendus

## LE CRIME DE PANTIN

### L'Assassin.

Mercredi, deux heures.

L'émotion est à son comble. On ne se préoccupe que du crime horrible dont les détails sont commentés, répétés, exagérés même, comme si la vérité n'était pas déjà assez atroce par elle-même.

Dans ces sortes d'affaires, il est d'un haut intérêt de ne pas entraver par des indiscretions l'action rapide, mais prudente, de la police : tel renseignement donné à la légère peut servir d'indice aux coupables, et leur fournir de précieuses données pour dérouter la justice; aussi hier nous étions-nous abstenus de parler de l'assassin présumé; il nous semblait qu'il était sage d'imiter la réserve des journaux judiciaires, et de ne pas avertir l'assassin des soupçons qui planaient sur lui.

Aujourd'hui le doute ne semble plus possible. Tous les indices se groupent pour accuser un jeune homme qui est évidemment un des assassins.

Cet homme se nommerait Jean Kinck.

Il était venu, il y a quelques jours, à l'hôtel du chemin de fer du Nord, 12, boulevard Denain.

Il a été inscrit sur les registres du logeur avec les indications :

Jean Kinck, rentier, domicile ordinaire à Roubaix.

Comme le logeur lui demandait sa profession, Je n'ai pas répondu.



PORTRAITS DES TROIS PRINCIPALES VICTIMES

MADAME KINCK. — LE FILS AÎNÉ AGÉ DE SEIZE ANS. — LE FILS CADET AGÉ DE QUATORZE ANS.

# 1869

### Dernières Nouvelles.

Mercredi, minuit.

Les renseignements les plus positifs nous arrivent à la dernière heure.

Nous insistons sur la trop grande légèreté avec laquelle ont été accueillies les premières rumeurs. Dans ces sortes d'affaires, l'impatience des novellistes peut être nuisible au succès des recherches et il ne faut pas, selon nous, sacrifier l'intérêt général au désir de paraître trop et trop vite informé.

La femme assassinée et les cinq enfants portent bien le nom de Kinck. Ici le doute n'est plus possible.

Ils étaient partis de Roubaix, pour mettre à exécution un projet d'émigration, sans doute pour l'Allemagne.

On est certain aujourd'hui que l'assassinat n'a eu d'autre mobile qu'une question d'argent. Ainsi c'est pour quelques misérables intérêts pécuniaires que les six victimes sont tombées sous le fer des assassins.

Un détail excessivement important a été relevé par la police, et nous donne la clef de la rumeur qui nous était parvenue dans la journée, au sujet d'un cocher qui aurait été arrêté.

Aucun cocher n'a été arrêté, mais voici ce qui s'est passé.

On avait remarqué que...

« Jamais crime n'a excité à ce point l'émotion et la curiosité. [...] Nous dirons le chiffre exact du tirage du Petit Journal dans la journée d'hier. Il a été vendu 357 600 exemplaires de ce numéro. Les demandes s'élèvent à 400 000 pour aujourd'hui. »

### La rédaction du journal

Un cultivateur découvre un charnier dans son champ de luzerne près de Pantin : il y a là six corps, cinq enfants et leur mère. Jean-Baptiste Troppmann est arrêté. Très vite la presse le surnomme « le Massacreur

de Pantin ». Titres racleurs, luxe de détails sordides, avec ce crime épouvantable, la France assiste à la naissance d'un genre nouveau du journalisme : le fait divers. Tout le pays se passionne pour cette affaire.

# Le Petit Journal

TOUS LES JOURS  
Le Petit Journal  
5 Centimes

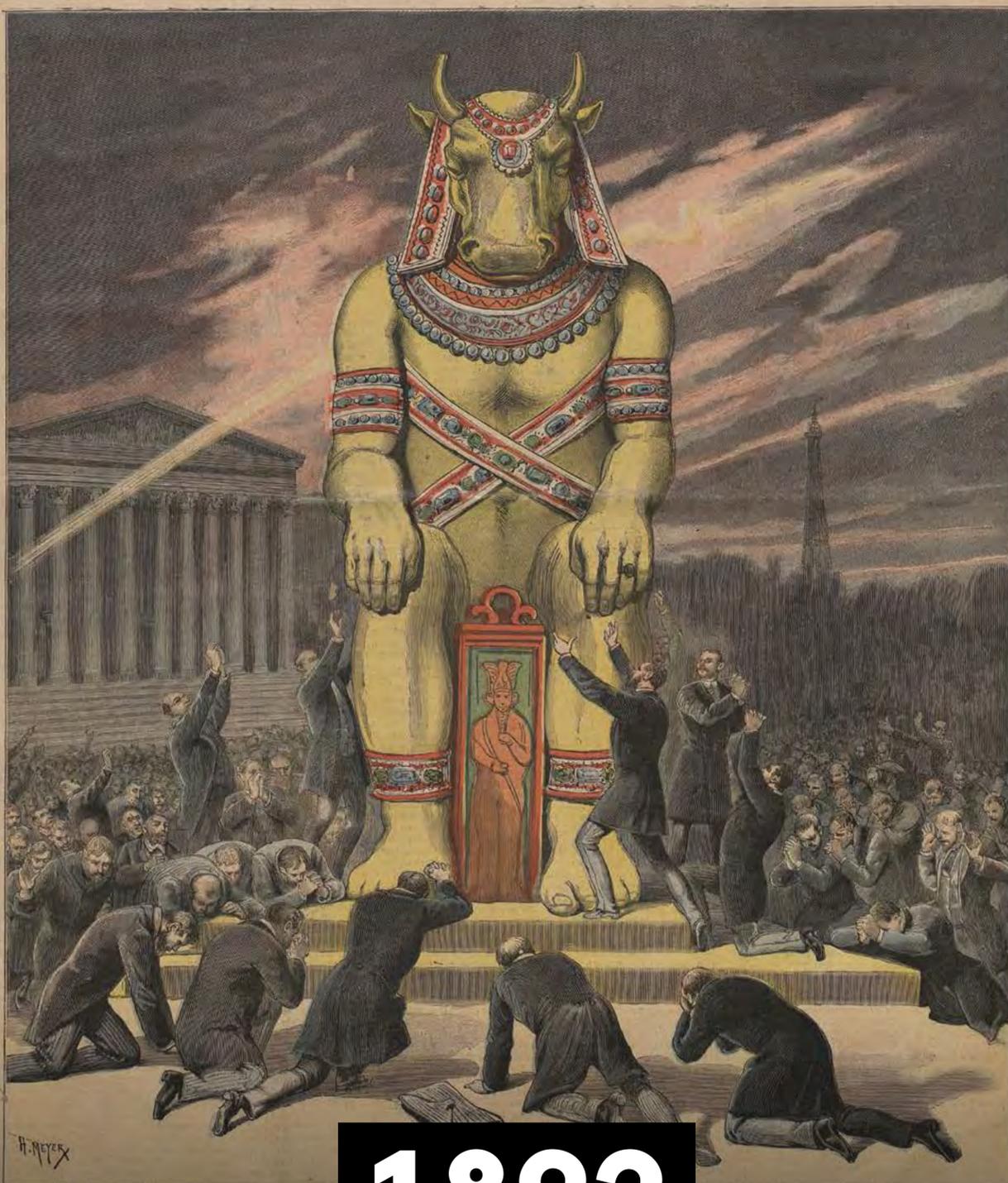
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ  
Huit pages : CINQ centimes

TOUS LES VENDREDIS  
Le Supplément illustré  
5 Centimes

Troisième Année

SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1892

Numéro 110



## 1892

👁️ *Voici venir votre récolte ; malheureusement ce que vous avez semé porte des fruits qui donnent la mort.* 🙏

Tous se prosternent devant le veau d'or. Son nom est Panama. Ingénieurs, financiers, hommes politiques et journalistes, le scandale n'épargne personne. La III<sup>e</sup> République connaît sa crise la plus grave. Avec *La Libre Parole*, le 6 septembre 1892, c'est une presse nationaliste, antirépublicaine et antisémite qui révèle ce dossier de corruption hors norme. La plupart des patrons de presse ont touché

des pots-de-vin pour influencer l'achat d'action de Panama.

Dans le même temps, la dénonciation des affaires louches et des malversations en tout genre est ardemment pratiquée par la presse de l'époque ; c'est même un instrument de chantage. Moyennant rétribution, le journal ne dira rien. De quoi alimenter pour longtemps la défiance à l'égard de la presse.



Des flottes  
en vingt heures  
de dire : « Il

ité musculaire  
et de voler dans  
des oiseaux !

Le transfert de la vision à distance permet aux maris de regarder ce que fait pendant l'absence leur épouse bien-aimée.

47772



# 1892



🔊 Les nouvelles afflueront au cabinet du journaliste, comme par autant de filets nerveux ; d'autres filets nerveux les transmettront au même instant chez tous les abonnés [...] moyennant l'abonnement le plus minime, le citoyen du XX<sup>e</sup> siècle pourra [...] être sans cesse en communion avec tout le genre humain. 🗣️

**Eugène Dubief**

Le progrès fait rêver. Pour le dessinateur Henriot, nul doute que, bientôt, la transmission du son et des images en temps réel sera

possible. Eugène Dubief le confirme avec son livre *Le Journalisme* paru en 1897.



# Le Petit Journal

TOUS LES VENDREDIS  
Le Supplément illustré  
5 Centimes

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ  
Huit pages : CINQ centimes

TOUS LES JOURS  
Le Petit Journal  
5 Centimes

Troisième Année

SAMEDI 2 JUILLET 1892

Numéro 84



## 1897

☞ *En fait de nourriture intellectuelle, la presse a le reportage à outrance, [...] les diffamations, la reproduction complaisante de tous les événements sensationnels, crimes, scandales, faits de vie privée [...].* ☞

**Alfred Fouillée**

☞ *Il y a une crise de la presse [...]. Elle contraint tous les intellectuels à réfléchir sur les conditions faites au journalisme contemporain, et sur les moyens de l'améliorer.* ☞

**Henry Bérenger**

L'un est sociologue, l'autre est un jeune écrivain. Dans les colonnes de la *Revue bleue*, Alfred Fouillée rédige un article qui pointe une responsabilité déterminante de la presse

face au crime. Le papier fait grand bruit, et Henry Bérenger décide de lancer une vaste enquête sur «*les maladies du journalisme*» auprès de ses confrères.

## Les Responsabilités de la Presse.

La *Revue Bleue* sert ce matin la seconde fournée des opinions recueillies par M. Henry Bérenger sur *les Responsabilités de la Presse*. En donnant avec franchise notre sentiment sur l'initiative de M. Henry Bérenger, nous avons provoqué l'envoi de quelques réflexions qui seront discutées plus utilement à la conclusion de l'enquête. Voyons aujourd'hui la lettre, et surtout l'esprit, des réponses de MM. R. Poincaré, Charles Canivet, Jules Claretie, Maurice Barrès et Georges Clémenceau.

Cette seconde fournée est infiniment supérieure à la première, aux réquisitoires, à la réclame personnelle et brutale des Jaurès, des Drumont et des Talmeyr. Assis aux points cardinaux de l'horizon politique, MM. Poincaré, Canivet, Barrès et Clémenceau s'accordent dans un unisson énergique pour proclamer le mépris nécessaire de la presse d'injures et de personnalités, la disqualification des feuilles prostituées à l'insulte.

M. Poincaré demande pour la presse un état démocratique de liberté légale, une législation qui tienne un double compte des droits de la presse et des droits du public :

« Je suis libre de parler dans la rue ; mais si quelqu'un passe près de moi, je ne suis pas libre de l'insulter. Je suis libre de ne rien acheter dans un magasin ; mais je ne suis pas libre d'y entrer et de déclarer au marchand : « Si vous ne me donnez pas cette montre ou ce parapluie, je vais raconter partout que vos ressorts sont mauvais et que vos aiguilles se brisent au moindre coup de vent. » Il n'y a point de bonnes raisons pour que je puisse crier impunément dans les colonnes d'un journal ce que je ne pourrais, sans

sang... autre  
oublier un  
laqu...  
valeur...  
» «... des  
les s...  
de co...  
d'En...  
la So...  
et que  
rapi...  
qui...  
dans...  
ont...  
qu'il...  
anné...  
vèler...  
pas...  
tice...  
com...  
seule...  
enco...  
franc...  
»...  
bien...  
Oues...  
mutu...  
leurs...  
» l...  
que...  
ston...  
lons...  
derna...  
vante...  
atten...  
près...  
«...  
» fac...

Pour atténuer l'impression, j'ai cru de mon devoir de vous donner la version qui m'est communiquée sur les dessous de l'affaire.

### UNE ENQUÊTE SUR LA PRESSE

La *Revue bleue* a ouvert une enquête sur les défauts et les qualités de la presse et a posé à divers personnages cette question :

Estimez-vous que la presse française ne remplit pas son office légitime? Et quels remèdes verriez-vous à ces maladies du journalisme? Vous apparaissent-elles comme incurables et constitutives, ou croyez-vous que, tout en conservant à la presse son entière liberté, on lui rendrait sa vraie fonction d'éducatrice sociale par une organisation plus logique et des mœurs plus sévères?

« M. Edouard Drumont est nettement favorable à la presse. Sans elle, « le pays pourrait sur place »; la vraie doctrine républicaine — dont on ne savait pas M. Drumont si chaud partisan — ne se maintient que par les journaux, et il en est de même, dans un domaine bien différent, de la vérité religieuse ». Car, s'ils n'avaient point de journaux, « les catholiques n'entendraient plus parler des principes sur lesquels repose la société chrétienne. »

Les journalistes remplissent aujourd'hui le rôle des moines prédicateurs qui, parfois « excessifs dans leurs attaques » n'en furent pas moins « le sel de la terre. » Comme réformes pratiques, M. Drumont propose : « L'attribution au jury de tous les procès de presse, le droit de faire toujours la preuve à l'exception des faits qui se rapportent strictement à la vie privée, l'attribution en revanche de dommages-intérêts considérables, quand la preuve ne sera point faite. »

Jaurès répond :

« Non, Monsieur, il ne me paraît pas possible de régler et de « moraliser » la presse. Elle est un reflet de l'état social : et c'est cet état qu'il faudrait transformer. Toute la

# 1897

« Non, Monsieur, il ne me paraît pas possible de régler et de « moraliser » la presse. Elle est un reflet de l'état social : et c'est celui-ci qu'il faudrait transformer.

Toute la société d'aujourd'hui est fondée sur la puissance de l'argent. [...] Comment la presse échapperait-elle à cette action souveraine ? »

Jean Jaurès

« Blâmer la presse d'exprimer cet état d'âme, c'est imputer au thermomètre le degré de la température. »

Clémenceau

Jaurès, Drumont, Nordau, Poincaré, Zola, Clémenceau... Interpellés par Henry Bérenger quant à la question de la responsabilité de la presse, des sommités de l'information donnent leur point de vue sur les thèses formulées par Alfred Fouillée dans son étude.

Les journaux, qui avaient fait la publicité de cette interrogation, publient les opinions des différents politiciens, patrons de presse et journalistes sur la moralisation de la profession. Ici, les propos rapportés de Jaurès et Clémenceau.



Norvège. Ces télégrammes allemands font une peinture terrible de la situation en Russie. Une révolution y serait imminente : à Odessa, les mobilisés doivent être rassemblés à coups de fouets.

## Camelote allemande

### Balles et blessures inoffensives

Nos soldats ont pris l'habitude des balles allemandes et des shrapnells. Et l'inefficacité des projectiles de nos ennemis est l'objet de toutes les conversations. Les shrapnells, en effet, éclatent mollement en l'air et tombent en pluie de fer inoffensive ou s'enfoncent dans la terre sans éclater. De plus le tir est très mal réglé. Et nos pioupious n'en parlent qu'en riant.

Quant aux blessures causées par les balles, elles ne sont pas dangereuses. Un de nos amis qui revient de la frontière a pu constater que les balles allemandes traversent les chairs de part en part sans faire aucune déchirure. De sorte que les grands trains de blessés que notre ami rencontra étaient remplis de jeunes gens atteints par des balles et qui pourtant riaient avec une réconfortante bonne humeur.

## Les f... bruits

1914

« Un de nos amis qui revient de la frontière a pu constater que les balles allemandes traversent les chairs de part en part sans faire aucune déchirure. »

« Fake news », « craques », les fausses nouvelles n'ont rien de nouveau. Instrument de déstabilisation des pouvoirs en place comme *Le Gazetier cuirassé* en 1771, c'est aussi l'arme du temps de guerre : des photographies de

guerre publiées dans la presse sont antidatées ; des articles colportent de fausses informations. Ici, pendant la Grande Guerre, *L'Intransigeant* insiste sur le caractère inoffensif des armes allemandes.

# Les devoirs professionnels du journaliste

On nous communique de la part du « Syndicat des journalistes » :

Un journaliste digne de ce nom :

1° Prend l'entière responsabilité de tout texte qu'il publie sous sa signature ou sous un pseudonyme personnel ;

2° Tient la calomnie, la diffamation et toute accusation sans preuves pour les plus graves fautes professionnelles (Pour les délits de presse entachant l'honneur, il peut, même après avoir été condamné par la juridiction légale, faire appel devant le Conseil de discipline du Syndicat des journalistes qui sera qualifié pour lui rendre, devant ses confrères, son honorabilité de journaliste. De même, un journaliste absous avec des considérants comportant un blâme pourra être cité devant ce tribunal professionnel et frappé de disqualification) ;

3° N'a jamais été l'objet d'une sanction rendue par un tribunal d'honneur devant lequel la défense a été admise ou invitée à se présenter avec toutes les garanties d'impartialité. Appel pourra être fait, dans tous les cas, devant le tribunal professionnel ;

En matière de duel, l'objection de principe ou de conscience pourra être admise ;

4° N'accepte officieusement que des missions avec sa dignité de journaliste. Le présent code de l'honneur s'interdit

vicaire à Notre-Dame  
Marie Desgrange  
titulaire de deux  
Croix des 25 mai  
noine Desgranges  
maine religieuse  
férencier dont le  
ment apprécié dan  
deau, soldat bra  
déjà titulaire de  
Croix des 23 ma  
Greaudeau, vica  
— Henri François  
(abbé François, p  
de Beaupréau, di  
sergent au ...<sup>e</sup> d'  
au Grand Sémin  
caporal au 52<sup>e</sup> d'  
au Grand Sémin  
maréchal des lo  
(abbé Louis, maît  
de Chartres) ; —  
terie (abbé Paul,  
Laval) ; — Joseph  
(abbé Dupré, vica  
diocèse de Laval)  
cardier aumônier  
seau, vicaire à Co  
Eugène Blineau, a  
terie (abbé Blines  
naire de Nantes)  
fourrier au ...<sup>e</sup> d'  
diacre au Grand  
Georges Réau, s  
bis de zouaves, d  
mentionnées à la  
30 mai 1917 (abbé

1918

☛ Un journaliste digne de ce nom :

1° Prend l'entière responsabilité de tout texte qu'il publie sous sa signature ou sous un pseudonyme personnel. ☛

**Syndicat des journalistes**

Il y a 100 ans, en juillet 1918, *La Croix* publie un code d'honneur professionnel en dix points pour énoncer les droits et devoirs fondamentaux des journalistes. Responsabilité, discrétion, éthique, loyauté et reconnaissance

entre pairs, cette première charte marque la volonté du Syndicat des journalistes — fondé quatre mois plus tôt, en mars 1918 — d'initier une démarche de moralisation d'une profession à l'image altérée.

Cette exposition fait partie d'un propos d'ensemble consacré au journalisme.

25 modules vidéo d'environ 3 minutes exposeront à leur tour les questions posées à l'information tout au long de son histoire, de Théophraste Renaudot

en 1631 à la rédaction de la première charte d'éthique en 1918.

À titre d'exemples, deux numéros sont projetés en avant-première lors de ces Assises. L'un évoque « qu'est-ce que le journalisme ? », l'autre explore la délicate interrogation : « quelles sont les responsabilités de la presse ? »

Cette série sera diffusée sur l'antenne de franceinfo canal 27 au printemps et sera disponible sur l'offre numérique de franceinfo.

Ce choix d'un éclairage, par l'histoire, du fonctionnement du monde médiatique s'inscrit en droite ligne dans les missions du média global franceinfo, et plus largement du service public.

**Il s'agit de contribuer, autant que faire se peut, à l'indispensable éducation aux médias que chaque citoyen appelle de ses vœux en ces temps où les dictionnaires les plus sérieux – celui d'Oxford en l'occurrence en 2016 – se voient contraints à répertorier le concept de « post-vérité ».**

De plus, ce pas de côté pédagogique correspond au centenaire de la charte professionnelle des journalistes.

À l'instar de la présente exposition, ces modules ont été réalisés grâce au partenariat établi entre France Télévisions et RetroNews, le site de presse de la BnF. Voilà deux ans que ce dernier permet d'accéder chaque jour à des histoires, des connaissances, et de consulter en ligne des millions de pages d'archives de presse parues entre 1631 et 1945. Un vrai trésor.

Il est évident qu'un tel patrimoine se doit d'être exposé au plus grand nombre.